

## Sérignan du Comtat s'engage pour demain!

Compte-rendu du comité technique du 25 mars 2021

Présents: Mmes et MM.

Tresents : Willes et Wilvi.	
Jean-Pierre TRUCHOT	Adjoint au Maire délégué à l'Agenda 21&
	développement économique
Lydie CATALON	1ere Adjointe au Maire
Marie-France ESTIVAL	Adjointe au Maire
Denis GADEA	Conseiller municipal
Albert JUANEDA	Conseiller municipal
Jean-Christophe MONNIN	Conseiller municipal
Nathalie PRALONG	PRJN
Jean COLLADO	PRJN
Roland BONNET	PRJN
Christophe DECARRE	Directeur du Naturoptère
Paule ROUSSEAU	Référente A21

Excusés : Julien MERLE Maire - Bérangère DUPLAN Adjointe au Maire - Marion SANGUINEDE Conseillère municipale - Yvan ESPINASSE Conseiller municipal - César DESMERET DGS -

Monsieur TRUCHOT accueille les participants, les remercie d'être présents. Christophe DECARRE directeur du Naturoptère depuis août 2020 participant pour la première fois au comité technique, chacun se présente rapidement.

## La Rue De Tous Les Possibles : 10 et 11 avril 2021

## Aspects sanitaires

La préfecture a accepté l'organisation proposée par Plantes rares et jardin naturel qui inclue La Rue De Tous Les Possibles. (cf. données fournies à la préfecture pour les détails d'organisation).

L'entrée sur site sera gratuite mais filtrée au passage de deux points l'un qui ferait fonction d'entrée et sortie au niveau de la pinède et l'autre qui ferait fonction seulement d'entrée en bas de la rue du Moulin. Une réunion des organisateurs lundi matin devra préciser ces points d'accès.

Des comptages dynamiques à chaque entrée-sortie devraient permettre de respecter la jauge prévue soit la présence simultanée dans le parc et la rue de 2000 personnes au maximum.

PRJN prévoit d'installer des panneaux aux entrées pour rappeler les gestes barrières et bien sûr du gel hydroalcoolique. Il faut compter sur le civisme des visiteurs et peut-être qu'un flyer listant les comportements vertueux attendus sur le site et dans le village sera distribué aux entrées.

La question des files d'attente est discutée. La gratuité et le fait que depuis 1 an peu de manifestations ont lieu risquent d'inciter beaucoup de personnes à venir surtout si la météo est clémente. Lorsque la jauge des 2000 personnes sur site sera atteinte que va-t-il se passer ? Comment gérer efficacement ces éventuelles files d'attentes et le respect des gestes barrières ?

Pour éviter les attroupements et les retraits de masques pendant la visite, pas de restauration ni de boisson sur le site de la manifestation.

Par contre ce problème risque de se déplacer dans le village à proximité des commerces et/ou dans les lieux publics (places avec bancs). L'interdiction des regroupements de plus de 6 personnes risque d'être difficile à faire respecter tout au long des deux jours, cependant il sera nécessaire de rappeler aussi bien les gestes barrières que cette interdiction.

Il faudra aussi que les exposants participent activement à la prévention en rappelant systématiquement les gestes barrières et pour ceux qui vendent de la nourriture comme sur le marché bio, en rappelant aux acheteurs que le port du masque est obligatoire ce qui implique bien sûr de ne pas consommer de nourriture.

Pour pouvoir anticiper un afflux potentiel de clients qui souhaiteront acheter de la nourriture et des boissons, il serait utile que les commerçants du village soient informés. Jean-Pierre TRUCHOT se chargera de faire passer l'information aux commerçants.

## **Demandes d'exposants :**

Après discussion le comité technique valide les inscriptions du comité de jumelage et de Brigitte DUMONT (sacs et cache-pots en tissu de récupération) qui sera installée sur le même stand que celui de MAYA (bois flottés) et qui était déjà inscrite. La demande de Mme BREMER est rejetée pour cette année.

Plantes rares souhaiterait pouvoir installer les exposants qui devaient se placer sur la place devant la salle Diane de Poitiers au début de la rue du Moulin (environ 35 m de stands). Cela devrait être possible. Lundi matin, les métrages nécessaires pour La Rue De Tous Les Possibles seront vérifiés sur place de façon à donner une réponse à la réunion PRJN de 10 h.

Compte-rendu rédigé par Paule ROUSSEAU et validé et par M. Jean-Pierre TRUCHOT adjoint délégué à l'Agenda 21

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez me contacter au 04 90 70 16 24 ou par mail p.rousseau@serignanducomtat.com Paule ROUSSEAU